

Convention de formation

Articles L.6353-1 et L.6353-2 du code du travail

Ce document est interactif, vous pouvez le remplir directement depuis l'ordinateur ou l'imprimer et le remplir manuellement.

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

Client(e) désigné(e) ci-dessous,

La société:

SIRET N° :

NAF :

Adresse :

Représentée par :

Et le prestataire désigné ci-dessous,

La société: REVEL'AXIONS

SIRET N° 848 216 818 00015

EUURL au capital de 3000 euros

Prestataire de formation enregistré sous le N°84740361574

Adresse : 5, avenue du Pré Félin

74400 ANNECY LE VIEUX

Représentée par son Gérant : Sébastien GRUAZ

Ci-après dénommé « l'organisme de formation »



La convention suivante de **6 PAGES** est conforme au DATADOCK, portant sur l'organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente ainsi qu'aux éléments de preuves à fournir. En application de l'article L.6353 du code du travail portant sur l'organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

I – OBJET, NATURE, DUREE ET EFFECTIF DE LA FORMATION

Objet et nature : Formation à la réussite entrepreneuriale BOOSTE TA BOITE

L'objectif est : L'objectif est de former les travailleurs indépendants en leur permettant de renforcer 3 piliers :

- 1- La clarté de la vision (Savoir précisément où l'on en est, où l'on va, comment on y va et pourquoi on y va?)
- 2- La structure organisationnelle (Bien s'organiser, prioriser, bâtir sa feuille de route et de suivi, se structurer de manière professionnelle)
- 3- La confiance en soi (Mieux se connaître, renforcer ou transformer son MINDSET, développer sa psychologie de réussite, se présenter et vendre avec aisance)

*Le programme détaillé de l'action de formation figure en annexe page N°4 de la présente convention

L'organisme de formation ne construit que des modules de formations sur mesure et adaptés aux besoins de l'entreprise.

Date de la session :

Lieu de la formation : 5, avenue du pré félin – 74940 ANNECY LE VIEUX

Nombre d'heures par stagiaire :

Nombre de stagiaires :

II – ENGAGEMENT DE PARTICIPATION A L’ACTION

Le bénéficiaire s’engage à assurer la présence d’un (des) participant(s) aux dates, lieux prévus ci-dessus.

Les participants. Les personnes admises en formation auront répondues à un entretien préalable avec le formateur afin de valider les prérequis et les attentes de chacun.

Nom et Prénom des participants

Fonctions

III – PRIX DE LA FORMATION (forfait)

Le coût de la formation, objet de la présente convention, s’élève à :

(Soit euros nets de taxe par jour et

Euros nets de taxe

euros/h)

Cette somme couvre l’intégralité des frais engagés de l’organisme de formation pour cette session.

Conditions de paiement : Suivant les conditions d’usages de REVEL’AXIONS. PAS DE SUBROGATION.

IV – MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN ŒUVRE

L’organisme de formation compose les supports et les ateliers de façon adaptée et en lien avec les objectifs.

Les moyens pédagogiques sont : Cahier stagiaire avec le contenu et les apports théoriques, exercices pratiques de mises en situations. Un entretien de validation des acquis est réalisé en fin de journée.

Le stagiaire s’interdit de falsifier, dupliquer, reproduire directement ou indirectement les logiciels, cd dvd documents mis à disposition, pour les besoins de la formation et/ou auxquels il aura accès ainsi que de transmettre quelque façon que ce soit des données propres à l’organisme de formation.

V – MOYENS PERMETTANT D’APPRECIER LES RESULTATS DE L’ACTION

L’appréciation des résultats se fera à travers la validation des acquis après chaque module. Elle se fera aussi par la mise en place d’un point concret de comparaison entre la situation désirée en début de formation, celle souhaitée en fin de formation et un Feedback journalier sur cet avancement grâce à une mini enquête QCM donnée aux stagiaires.

VI – SANCTION DE FORMATION: En application de l’art L.6353-1 du code du travail

A défaut de sanction reconnue par un organisme extérieur, une attestation, précisant notamment l’objectif, la nature, les acquis sera remise par l’organisme de formation au bénéficiaire, à l’issue de la prestation.

VII – MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L’EXECUTION DE L’ACTION

Les feuilles de présence signées par les stagiaires et le ou les formateurs et par demi-journée de formation, justifieront la réalisation de la formation et la présence des stagiaires.

VIII – RETRACTATION & ANNULATION (cf. Article L6354-1 du code du travail)

En cas d'inexécution totale ou partielle d'une prestation de formation, l'organisme de formation prestataire rembourse au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

IX – DEDOMMAGEMENT, REPARATION ou DEDIT

En cas de renoncement par l'entreprise bénéficiaire à l'exécution de la présente convention dans un délai de 15 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation, objet de la présente convention, l'entreprise bénéficiaire s'engage à renoncer à la somme d'acompte versée nets de taxe à titre de dédommagement du temps passé (rencontres, recueil des besoins, élaboration de ladite convention et frais de déplacements). Cette somme d'acompte nets de taxe ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.

En cas de renoncement par l'organisme de formation à l'exécution de la présente convention dans un délai de 8 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation, objet de la présente convention, l'organisme de formation s'engage au versement de la somme d'acompte nets de taxe à titre de remboursement des frais engagés.

En cas de réalisation partielle et peu importe le motif d'arrêt de la formation, l'entreprise bénéficiaire s'engage à verser les sommes restantes dues. Cette somme ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA. Cette somme sera spécifiée sur la facture pour ne pas être confondue avec les sommes dues au titre de la formation. Seul le prix de la prestation réalisée partiellement est facturé au titre de la formation professionnelle.

X – LITIGES

En cas de contestation par l'une des parties, celles-ci s'engagent à rechercher préalablement une solution amiable à leurs difficultés. Si la mise en œuvre d'une telle solution s'avérait impossible, les parties reconnaissent la compétence des juridictions du lieu du siège social d'ANNECY pour connaître des litiges nés de l'exécution des présentes. Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le tribunal de commerce d'Annecy sera seul compétent pour régler ce litige.

Fait à Annecy le
En deux exemplaires

L'entreprise bénéficiaire

Cachet, nom signature, bon pour accord

Le Prestataire de formation

REVEL'AXIONS
5, Av du Pré Félin - 74940 Annecy le vieux
Prestataire de formation N° 84740361574
SIRET 848 216 818 00015 - NAF : 9609Z



Bon Pour accord
[Signature]

PROGRAMME

Pour qui

- Toutes personnes souhaitant bien vivre de son activité professionnelle
- Entrepreneurs, freelances, solo-preneurs, travailleurs indépendants, portage salarial

Pré-requis

- Avoir la volonté de s'impliquer personnellement et émotionnellement dans cette formation pour en tirer les meilleurs bénéfices
- Avoir déjà créé sa structure professionnelle

Enjeu : réussir dans un monde de changements

- Avoir les bonnes clés
- Avoir le bon état d'esprit
- Être accompagné à la mise en œuvre
- Avoir une feuille de route pour la suite

Objectifs

- Définir précisément sa vision, ses objectifs
- Mettre en place son organisation
- Renforcer sa confiance et son audace et passer à l'action

Déroulement

Journée 1

Savoir précisément où j'en suis – où je vais – comment et pourquoi ?

1. Clarifier la situation présente

- Avoir une vision plus précise des 8 domaines qui composent ma réussite professionnelle
> Autodiagnostic pour évaluer là où j'en suis et partage en binôme

2. *Bâtir la vision désirée en N+1 – N+3 – N+5*

- Construire une vision claire avec les niveaux logiques de la PNL
- > Exercice pratique individuel sur fiche outil

3. *Mettre à jour la stratégie pour passer de la situation présente à celle désirée*

- Approfondir la notion de vision, mission, valeurs
- > Ateliers sur les besoins – les valeurs – les importants

4. *Déterminer l'orientation de l'année à venir et des objectifs SMART*

- Bâtir des objectifs réalistes et atteignables
- > Exercice individuel avec fiche outil puis partage en trinôme.

5. *Elaborer sa stratégie sur chacun de ses objectifs*

- Noter précisément comment vous comptez vous y prendre pour réaliser vos objectifs de l'année
- > Bilan individuel et élaboration de la lettre d'engagement sur les objectifs à venir

6. *Définir les pourquoi et buts*

- Noter en face de chaque objectif le but recherché afin de clarifier le sens et le pourquoi
- > Exercice individuel sur fiche outil et partage en trinôme.

Evaluations de fin de journée et Feedback de chaque personne face à tout le groupe

Dates et horaires : voir agenda sur www.revelaxions.fr

Journée 2

Définir son organisation – se structurer – apprendre à prioriser et gérer ses tâches

1. *Bâtir la feuille de route pour sa semaine*

- Pour réussir il est primordial de poser sa semaine avant de la débiter
- > Etablir sa feuille de route avec le modèle du cahier de réussite et partage en trinôme

2. *S'organiser pour réussir avec la méthode GTD*

- Savoir faire le tri – lister les actions – comment les prioriser et que faire des autres
- > Exercice pratique individuel sur fiche méthode GTD du cahier de réussite et partage en trinôme

3. *Comment prioriser avec la matrice d'Eisenhower*

- Savoir faire la différence entre l'important, l'urgent et ce qui ne l'est pas
- > Exercices individuels avec fiche outils et restitutions en trinôme

4. *Comprendre les cycles de l'énergie et les lois du temps*

- Apprendre les lois qui régissent le temps et se positionner face aux différentes phases énergétiques
- > Exercice sur fiche outil du cahier de réussite et restitutions en trinôme.

5. *Reporting et suivi des succès*

- Chaque jour faire le bilan de sa journée et noter les mini-victoires
- > Travail individuel sur fiche exercice du cahier de réussite et partages en sous-groupe

Evaluations de fin de journée et Feedback de chaque personne face à tout le groupe

Dates et horaires : voir agenda sur www.revelaxions.fr

Journée 3

Bâtir un MINDSET d'entrepreneur – renforcer son leadership et devenir audacieux

1. Etablir la cartographie de mes représentations mentales

- Vision de l'entrepreneur – vision de la vente et du commerce – relation à l'argent – croyances et mindset
- > Travail individuel avec fiche outil du cahier de réussite et restitutions en trinôme

2. Définir un nouveau MINDSET et de nouveaux standards

- J'ai les résultats que j'ai parce que je suis qui je suis – comment voir autrement
- > Exercice pratique individuel sur fiche outil du cahier de réussite et restitutions en trinôme

3. Avoir l'audace d'un pitch impactant

- Ecrire son pitch et oser se présenter face au groupe
- > Ateliers individuels avec fiche outils et mises en situations en groupe

4. Apprendre et pratiquer notre technique pour mieux se faire acheter

- Ecrire son scénario et le pratiquer
- > Exercice personnel et training en groupe.

5. Préparation mentale et visualisation

- Connaître les 5 étapes de la préparation mentale à la réussite et la gestion des états internes
- > Travail individuel guidé et training en groupe + restitution sous forme de feedback au groupe

Evaluations de fin de journée et Feedback de chaque personne face à tout le groupe

Dates et horaires : voir agenda sur www.revelaxions.fr

Présentation Formateur / Coach



Sébastien GRUAZ

48 ans

Dirigeant fondateur du cabinet Rével'axions

Formateur et Coach professionnel certifié par l'Institut

De Coaching International de Genève

Accompagne depuis plus de 10 ans les entreprises dans leur performance globale

Parcours et expériences : plus de 10 ans d'accompagnement auprès des entreprises

- Coach professionnel et formateur au service des entreprises, des organisations et des particuliers
- Coach professionnel et conseiller de l'Institut de Coaching International
- Formation de formateur
- Accompagnateur de jeunes dirigeants et repreneurs d'entreprises (5ans)

- Manager de transition dans la communication
- Chef d'entreprise d'une TPE industrielle (6 ans)
- Responsable d'équipes dans l'industrie (plus de 10 ans)

Formations et certifications :

- Praticien méthode C.L.E.E.N et APTER
- Praticien en hypnose Holistique : DOLFINO
- Maître Praticien PNL : Institut de Coaching International de Genève
- Praticien en hypnose Ericksonienne
- Praticien Investigation Appréciative et 360° Feedback : Institut de Coaching International -Paris
- Master Coach : Institut de Coaching International de Genève
- Formateur pour adultes :
- Masters de l'économie 2006 : au Sénat
- La présence du Coach, formation avec Claudette VIDAL
- Technesthésie®: la prise de parole en public, formation avec Isabelle BRIERS
- Praticien en Enneagramme et analyse transactionnelle
- Autres formations continues : marketing, commerciale, management, gestion (pour dirigeants)

Domaines d'interventions : spécialiste de la réussite par le développement personnel

- Accompagnement motivation et cohésion des équipes
- Accompagnement à la réussite commerciale
- Accompagnement à la gestion du stress / gestion du temps
- Accompagnement sur la clarification de la vision, des objectifs, plans d'actions
- Accompagnement à la réussite des travailleurs indépendants